

Lettre de cadrage.

Faire de l'histoire, de la géographie et de l'éducation civique avec les TICE

Indéniablement des outils nouveaux et performants sont à la disposition des élèves et des professeurs. Ces outils ne seront-ils que des gages de modernité ? Non, si nous prenons garde à nous poser les bonnes questions. Téléviseur et rétroprojecteur permettent déjà de varier les supports documentaires, d'animer, voire de construire la leçon, d'ouvrir sur le monde, mais ils restent la plupart du temps, des moyens au service du professeur, moyens que l'élève ne prend que trop rarement en main. Utilisées de façon réfléchie, les TICE peuvent, en revanche, infléchir une manière d'enseigner, déboucher sur un nouveau rapport de l'élève au savoir, soutenir une remédiation. C'est pourquoi elles supposent une réflexion de fond, centrée sur la discipline et ses objectifs, et non plus seulement, sur l'outil informatique.

1. LES TICE SONT UN OUTIL AU SERVICE D'UNE RÉFLEXION DIDACTIQUE.

Pour toute leçon impliquant les TICE le risque majeur est le même : donner à l'utilisation des moyens la priorité sur les objectifs cognitifs et méthodologiques disciplinaires. Mais il ne faut pas non plus sombrer dans l'excès inverse et se servir du risque de domination du « technique » sur le disciplinaire, pour rejeter toute mise en œuvre de séance TICE. Les questions de didactique que tout professeur se pose dans le cadre de sa discipline, ne doivent pas être modifiées par l'outil : « Pourquoi faire de l'histoire et de la géographie ? », « Quelles capacités ces deux disciplines permettent-elles de développer ? », « Quelles démarches intellectuelles vont-elles privilégier ? ». Le livre, l'image, fixe ou animée, le recours au numérique sont d'abord des outils au service d'un processus de raisonnement.

Que la séquence soit fondée sur le triptyque cahier/tableau/manuel ou réalisée avec les moyens offerts par les TICE, la démarche est identique : « Sur quel sujet ? Quel angle d'attaque ou problématique choisir ? Pour développer quelles capacités ? Pour faire acquérir quelles notions ? Avec quelle mise en œuvre pédagogique ? Pour quelle évaluation ? ».

C'est dans une démarche centrée sur des processus de réflexion que les TICE donnent toute leur mesure. Au départ une situation problème, une question, à partir de laquelle le travail autonome de l'élève peut s'organiser autour de la formulation d'hypothèses, de la vérification ou de l'infirmité de ces hypothèses, de la recherche d'arguments, puis de la rédaction, le tout, en suivant éventuellement un fil rouge établi par le professeur. Il s'agit donc de prendre appui pour tout projet pédagogique sur les fondamentaux de nos disciplines :

- La finalité de nos disciplines est de rendre le Monde intelligible, d'amener à le questionner, et pour y parvenir, il faut trier, hiérarchiser et confronter des informations.
- Celles-ci sont issues de sources identifiées, critiquées et validées, les documents obtenus sont confrontés à d'autres aussi sérieusement définis.
- La réponse doit être présentée synthétiquement sous forme d'un texte, d'un croquis, d'un organigramme, ou d'un discours oral, intelligible pour tous, et non comme une juxtaposition d'extraits de documents non contextualisés et non reliés entre eux. En effet, la maîtrise de l'expression fait aussi partie du cahier des charges de notre enseignement dont la finalité est de fournir les outils conceptuels et formels nécessaires à la réflexion et au débat.

2. LES TICE APPORTENT UN CERTAIN NOMBRE DE « PLUS » À L'ENSEIGNEMENT DE NOS DISCIPLINES.

L'utilisation des TICE en cours d'histoire-géographie ou d'éducation civique peut avoir un certain nombre d'apports, pas encore très bien quantifiés, mais nettement identifiés. La liste suivante en présente quelques uns, elle n'est ni exhaustive, ni close. Utilisées de façon raisonnée, les TICE permettent :

- de varier les rythmes de travail dans l'enchaînement des séquences ou dans une séance.
- d'ajouter de la variété et d'ouvrir le champ documentaire à travers l'accès à internet, ou à des données disponibles sur cédéroms.
- de former les élèves à l'utilisation critique de l'outil informatique et d'internet, à la découverte de leurs potentialités, mais aussi de leurs limites. Ils vont être amenés à utiliser ses outils de façon croissante dans leur vie professionnelle ou leur vie de citoyen, il est donc du devoir du système éducatif de les préparer à cet usage. Ainsi, l'élève doit être conscient du fait qu'un ordinateur ne fait que répondre à des consignes qui doivent être formulées de façon claire et structurée. Un travail sur les auteurs et les éditeurs prend tout

son sens lorsqu'il est réalisé sur un site web sur lequel, tout type d'information peut être placé. Il permet de faire prendre conscience aux élèves des notions de «Point de vue», de «Fiabilité de l'information», «l'accessibilité de l'information», de «Vitesse de circulation de l'information».

- de renforcer la démarche d'apprentissage de l'autonomie en mettant l'élève face à un nouvel environnement, à de nouvelles ressources, à de nouvelles personnes ressources.
- de pratiquer plus aisément une pédagogie de l'erreur par les capacités de traitement de certaines réponses qu'offre l'informatique, les possibilités de recommencement d'un exercice.
- d'approfondir la réflexion didactique de l'enseignant : les consignes de travail doivent être d'autant plus clairement exprimées que l'élève est «Seul» devant sa machine et que cette dernière ne réalise les actions que dans un ordre donné. Un manque de cohérence dans la démarche ressort beaucoup plus que dans une situation d'enseignement classique. La création d'exercices numériques est particulièrement riche dans ce domaine en obligeant à décomposer totalement la démarche didactique de façon à en identifier toutes les étapes et à les reformuler clairement sans pour autant faire perdre son sens à l'ensemble de l'exercice.
- de donner aux élèves une certaine rigueur dans les méthodes de travail, rigueur sans laquelle la réalisation correcte de certains exercices numériques est impossible.
- de partager les ressources (documents ou exercices) entre enseignants de la même discipline, dans l'établissement, l'académie, ou plus largement encore à travers l'intranet de l'établissement, ou internet par le biais de leur mise en ligne, ou d'échanges par courriel.
- dans certains cas, de réaliser un suivi individualisé des élèves.

3. IL EXISTE TOUTEFOIS UN CERTAIN NOMBRE D'ÉCUEILS À ÉVITER ET DE PISTES À SUIVRE, PARMIS LESQUELS :

- Le risque de s'engager dans un exercice radicalement différent de ce qui est bien maîtrisé dans la pratique quotidienne.
- L'excès d'ambition. Il est préférable de démarrer par des exercices simples (par exemple : recherches d'informations sur un support multimédia ou sur un site web ; QCM mis à disposition des élèves pour des exercices de révisions de vocabulaire ou de repères chronologiques ou spatiaux).
- La rédaction de consignes trop complexes.
- Les contraintes matérielles, souvent réelles ne doivent pas être surestimées pour autant : le nombre limité de postes en salle informatique n'est pas forcément une limite ; un fonctionnement en ateliers peut s'envisager en s'appuyant sur le(s) documentaliste(s), les aides éducateurs de l'établissement.
- Le temps de préparation pour une séance incluant l'informatique est souvent long. Il faut prévoir un réinvestissement du travail, dans le cadre d'échange entre collègues par exemple. La mutualisation des ressources (photographies, cartes, données statistiques, exercices réalisés) par leur stockage en un lieu accessible à tous (le serveur intranet de l'établissement par exemple) est de ce point de vue nécessaire. Le travail peut également être réinvesti l'année suivante. L'entrée par les compétences est dans ce cas sans doute préférable à une entrée par les contenus.
- Une fois l'ordinateur éteint que reste-t-il à l'élève ? Une trace du travail est nécessaire ; sans doute faut-il imaginer une trace écrite manuelle, pour éviter les attentes à l'imprimante en fin de séance ou une saisie d'informations limitée au travers du clavier que les élèves maîtrisent de façon très inégale.
- Enfin, une séance utilisant les TICE s'intègre toujours à une séquence ; en la prolongeant ou en l'initiant, elle participe à la construction d'objectifs cognitifs et méthodologiques. Les TICE ne sauraient être envisagées comme un monde à part.

4. QUELQUES PORTES D'ENTRÉE.

Pour construire des séances, il existe un certain nombre de logiciels support, certains spécifiques à la discipline, d'autres utilisés dans d'autres disciplines.

Préparer à la cartographie

- **Cartes et croquis** permet de faire des exercices d'entraînement au croquis de géographie, des exercices de classement de légende, de choix de titre. Il permet de faire rapidement des cartes d'aplat de type carte statistique et donc de travailler sur les choix de couleur.
- **Wincarto** logiciel de cartographie statistique automatique. Il permet de travailler sur les seuillages et leur répercussion et donc de faire saisir l'importance des choix de seuillage en cartographie statistique.
- **Ocad** logiciel de dessin vectoriel. Il permet de réaliser des croquis de type bac.
- **Paint** Logiciel de dessin qui est sur toutes les machines sous Windows. Il permet de travailler aussi sur le seuillage, ou sur les choix de couleur, mais de façon moins pratique que Wincarto.
- L'IGN a sorti l'ensemble des cartes de France au 1/25.000 sur cédérom (2 cédéroms par départements). Un choix bien ciblé peut permettre de faire des analyses urbaines, des analyses d'aménagements montagnards ou littoraux, des sites industriels.

Étudier des paysages ou des images :

- «**Carte et croquis** et «**Ocad** peuvent aussi être utilisés pour construire des croquis de paysages sur une image de fond.
- «**Les paysages géographiques** (diapofilm), permet d'aborder l'ensemble des paysages du programme à partir d'images présélectionnées et de construire des croquis.

Étudier des images satellitaires.

Il existe un logiciel de traitement d'images satellitaire «**Titus**. La Direction de la technologie, vient d'acquérir plusieurs dizaines d'images qu'il est possible de traiter au travers du logiciel. Elles sont accessibles sur le site de la DT.

Rechercher des informations.

Il existe maintenant toute une série de cédéroms documentaires sur les principaux musées de France et des grandes métropoles mondiales, sur des thèmes particuliers, ou des grands personnages. La plupart sont accessibles en prêt dans les CDDP et au CRDP.

Tous les CDI sont aussi équipés d'un logiciel de recherche documentaire BCDI ou Superdoc. Il permet l'accès à l'ensemble de la base documentaire et en particulier sur les articles des revues auxquelles l'établissement est abonné. La prise en main de ces outils est extrêmement simple.

Traiter des informations.

Les logiciels de bureautique permettent de rédiger des textes, mais bien souvent le tableur est négligé alors qu'il permet un véritable travail de traitement d'informations. Ainsi, de plus en plus de sites web fournissent des données au format tableur. Il est ensuite possible de construire une séance qui permette de les rendre intelligibles et de leur donner un sens et s'achève par la construction d'un graphique.

Réaliser des exercices numériques.

Il existe plusieurs logiciels pour réaliser des exercices le plus connu est Hot Potatoes, qui est gratuit pour les enseignants.

Utiliser des bases de données documentaires.

De nombreuses bases de données documentaires (images, données statistiques, bilans d'entreprises, etc.) en ligne existent dans le monde. Certains sites en font un inventaire plus ou moins exhaustif, parmi ceux-ci, le site des clionautes (<http://www.clionautes.org>)

Pensez aux sites des principaux quotidiens, à ceux des ministères et des principales administrations, à ceux des collectivités locales.

S'informer et échanger

Il existe plusieurs moyens de s'informer et d'échanger. Certaines revues fournissent des articles en ligne, une liste et des liens sont accessibles à <http://www.clionautes.org/cdi/revuehg.htm>.

On ne peut que mentionner l'excellent travail réalisé chez nos voisins d'Aix-Marseille au travers de la revue numérique «**La Durance**» (<http://pedagogie.ac-aix-marseille.fr/histgeo/durance/durance.htm>), ou ce qui est fait en Picardie avec la nouvelle revue «**Hortillonnages**» (http://www.ac-amiens.fr/histoire_geo_ic/pageshtml/hortillonnages.htm). Il est aussi indispensable de signaler le site des

«Cafés géographiques» (<http://www.cafe-geo.com/>), ou celui du «Café Pédagogique» (<http://www.cafepedagogique.net/>) qui permet de se maintenir au fait de ce qui se passe dans toutes les disciplines.

Il existe aussi la possibilité de s'inscrire à des listes de diffusion

- liste académique alp-hig http://listes.ac-grenoble.fr/wws/lists/disciplines/histoire_geo
- liste nationale associative H-Français <http://www.clionautes.org/clio03/listhfra.htm>

A travers ces différentes pratiques, l'élève prend progressivement en main l'outil informatique ce qui est un des objectifs du B2i (Brevet Informatique et Internet). Les enseignants d'histoire-géographie - éducation civique, doivent être en mesure de valider les compétences de ce brevet que l'élève met en œuvre dans le cadre d'une séquence TICE disciplinaire.

5. UN DISPOSITIF DE SOUTIEN.

Des professeurs ressources sont chargés d'accompagner la mise en œuvre des TICE dans l'académie.

- Chaque établissement est doté d'un "AIPRT" missionné pour assurer le suivi du parc informatique mais aussi pour conseiller les collègues.
- Le Guichet Unique permet de poser des questions sur les logiciels disciplinaires ou sur des problèmes spécifiquement techniques.
- Pour vos projets vous pouvez contacter l'Interlocuteur Académique Nouvelles Technologies (IANTE) d'histoire-géographie meyniac@ac-grenoble.fr
- Pour échanger, confronter des idées, solliciter l'aide des collègues, il existe une liste académique alp-hig
- L'inspection met en place cette année, un dispositif de soutien pédagogique aux TICE en Histoire-Géographie. Il s'agit d'aider les professeurs par des conseils pédagogiques (et non techniques) via courriel dans la préparation d'une séance TICE disciplinaire, et/ou par l'observation d'une séance (cf fiche en annexe des critères d'observation). Contact par courriel Pascal Boyries (pboyries@edres74.ac-grenoble.fr)
- Enfin, les sites académiques offrent ressources et informations :
 - o Le site d'histoire-géographie de l'académie <http://www.ac-grenoble.fr/histoire/>
 - o La partie Ingénierie éducative du site du CRDP <http://www.crdp.ac-grenoble.fr/ing/utiliser/index.htm>
 - o La partie histoire-géographie du site du LOG <http://www.ac-grenoble.fr/lycee/log/loghg/>

Catherine Biaggi, Pascal Boyries
Inspection Pédagogique Régionale d'Histoire-Géographie